

**COMMUNE DE
FOUGERE****DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

2025-083

Demande déposée le 06/06/2025		N° DP 085 093 25 00013
Par :	Madame BONNAUD Marion	Surface de plancher créée : 0 m²
Demeurant à :	2 RUE DES CHARMES 85480 FOUGERE	
Précision des travaux :	Pergola	
Sur un terrain sis à :	2 RUE DES CHARMES	
Cadastré :	93 ZE 89	

LE MAIRE,

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'urbanisme,
Vu la Carte Communale approuvée,
Vu le permis d'aménager n°08509308R0001 accordé le 09/07/2008, modifié les 23/02/2009, 27/05/2009
et ses pièces annexées,

ARRETE**Article 1 :**

La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non-opposition** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées aux articles suivants.

Article 2 :

Les travaux seront réalisés conformément aux documents annexés au présent arrêté.

Article 3 :

Dès la fin des travaux et en application des articles R.462-1 et suivants du Code de l'urbanisme, la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) devra être déposée en Mairie.

Fait à FOUGERE, le 26/06/2025

Le Maire,
GUIBERT Manuel

Affichage de l'avis de dépôt le 06/06/2025

Transmis en préfecture le 26/06/2025